

Le 3 août 2015

Fédération de l'UPA - Estrie
Monsieur François Bourassa, Président
4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6

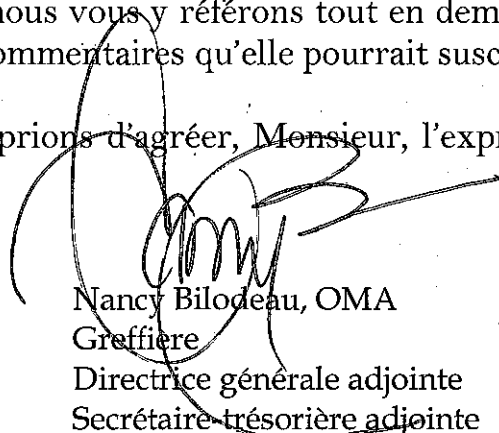
OBJET : Gestion de l'offre

Monsieur,

Vous trouverez sous pli copie de la résolution CM2015-06-161, du conseil de la MRC de Coaticook, du 17 juin dernier, relativement au sujet cité en rubrique.

Ladite résolution parlant d'elle-même, nous vous y référons tout en demeurant à votre entière disposition pour répondre aux commentaires qu'elle pourrait susciter.

Espérant le tout conforme. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

mrcdecoaticook.qc.ca

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook

EXTRAIT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DUDIT CONSEIL TENUE LE 17 JUIN 2015 À 19H30, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE DE LA MRC DE COATICOOK, SISE AU 294, RUE ST-JACQUES NORD. LE CONSEIL FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JACQUES MADORE, PRÉFET.

RÉSOLUTION - CM2015-06-161

AUTRES AFFAIRES
FÉDÉRATION DE L'UPA-ESTRIE - FORTS ET UNIS POUR LA GESTION DE L'OFFRE

ATTENDU que la Fédération de l'UPA de l'Estrie sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP) ;

ATTENDU qu'il y a en Estrie, 548 entreprises laitières, 17 entreprises produisant de la volaille et 6 entreprises productrices d'œufs de consommation et que ces fermes représentent près du quart des fermes de l'Estrie et produisent la moitié des revenus agricoles de la région (300 M\$ de revenus pour ces 3 productions combinées, MAPAQ-Estrie 2013) ;

ATTENDU que l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs ;

ATTENDU les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays ;

ATTENDU qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre ;

ATTENDU que malgré la promesse du gouvernement canadien affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs), celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'entente de l'AECCG ;

ATTENDU que le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaires, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations ;

ATTENDU que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus justes au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées, voire même appelées à disparaître ;

ATTENDU que les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable ;

ATTENDU l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché ;

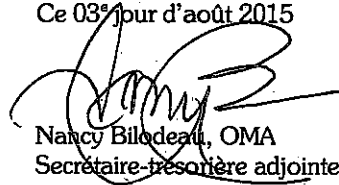
SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Fédération de l'UPA de l'Estrie dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP) ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à la FQM et à la députation régionale pour appui, ainsi qu'à la requérante.

ADOPTION

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 03^e jour d'août 2015



Nancy Bilodeau, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe